



Société Belge des Professeurs de Mathématiques d'expression française, asbl

Avenue Maistriau 19, bâtiment 4, 7000 Mons

Numéro d'entreprise : 421.573.381

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du mercredi 21 août 2024

Présents : A. BAUDUIN, J.-M. DESBONNEZ, C. DOCQ, D. DUMONT, P. DUPONT, D. FOUCART, N. FRANCO, R. GOSSEZ, M.-F. GUISSARD, Y. HAINE, V. HENRY, P. LAMBRECHT, D. LEGRAND, A. PERUCCA, M. PIERARD, M. SEBILLE, R. SCRÈVE, E. SPAGO, Y. VANKASTER, H. VERMEIREN et T. VEYT.

La réunion débute à 16 h 31.

1 Approbation de l'OJ de l'AG du 21 août 2024

L'ordre du jour est approuvé.

2 Approbation du PV de l'AG du 04 avril 2024

Le PV est approuvé.

3 Activités de l'année écoulée

La présidente rappelle quelques faits marquants de l'année 2023-2024.

3.1 Statuts

Grâce à un gros travail, essentiellement réalisé par C. MICHAUX, la nouvelle version des statuts, en conformité avec la loi sur les entreprises, a été déposée au Moniteur belge le 27 novembre 2023.

3.2 Publications

Le Tome 4 de la série « Coin des problèmes » réalisé par J. MIEWIS a été imprimé.

Face aux difficultés financières auxquelles est confrontée la SBPMef, notamment en raison des coûts toujours plus élevés de l'impression, le comité de rédaction de Losanges a décidé de changer d'imprimeur. La revue est dorénavant imprimée aux presses universitaires de l'UMons qui fonctionnent en « offset », procédé qui diffère de l'imprimerie classique. Les numéros à partir du 63 sont en quadrichromie et agrafés. On peut commander un nombre

d'exemplaires aussi proche que possible de ce qui est nécessaire car le prix est à l'unité, indépendamment de la quantité commandée.

3.3 Stages à Wépion

Les stages de préparation aux compétitions internationales se sont déroulés à Wépion pour les trois groupes d'élèves. Ils sont pris en charge par un grand nombre de bénévoles. À partir de 2025, le centre de La Marlagne sera en travaux et ne pourra plus accueillir les stages. Le CA et les responsables sont en réflexion pour organiser les stages dans un autre lieu.

3.4 Compétitions internationales

La Belgique a obtenu

- une médaille d'argent et deux médailles de bronze à l'OMI,
- une mention honorable à l'EGMO,
- deux médailles d'or et deux médailles de bronze à la BxMO,
- trois médailles d'or, une médaille d'argent et six médailles de bronze à l'OFM (onze élèves représentaient la Belgique lors de cette troisième édition).

4 Cotisations

Le montant des cotisations qui a été établi lors de l'AG du 23/08/2023 reste inchangé, à savoir :

- une cotisation électronique au prix de 20 €, donnant droit aux seules versions électroniques des publications,
- une cotisation « papier » à 38 € donnant droit à la version imprimée de Losanges.

Les prix des autres types de cotisation ont été adaptés proportionnellement.

Nous avons actuellement 142 cotisations électroniques, 205 cotisations papier et 27 abonnements.

On pourrait envisager de rendre possible l'achat d'exemplaires à un prix plancher aux membres qui adhèrent via une cotisation électronique ; il faudra cependant rester attentif aux frais d'envoi. Le point sera discuté en CA.

5 Élection d'un.e Président.e

V. HENRY arrive à la fin de son quatrième mandat de Présidente. Elle est candidate à un renouvellement de son mandat, il n'y a pas d'autre candidat.

Elle est réélue à l'unanimité des membres présents.

6 Élection des administrateurs

Il y a treize postes à pourvoir : huit mandats de trois ans, quatre mandats de deux ans et un mandat d'un an.

Huit administrateurs arrivent en fin de mandat cette année :

P. BOLLY, D. FOUCART, M.-F. GUISSARD, J. MIEWIS, R. SCRÈVE, G. TROESSAERT, H. VERMEIREN et S. VERSPECHT.

Cinq d'entre eux sont candidats à un renouvellement de leur mandat : D. FOUCART, M.-F. GUISSARD, R. SCRÈVE, H. VERMEIREN et S. VERSPECHT.

Nicolas FRANCO, très actif dans l'organisation des stages à Wépion et des Olympiades internationales, est également candidat. Il se présente brièvement. Les candidats sont proposés pour les mandats de trois ans.

Tous les candidats sont élus à l'unanimité des membres présents.

7 Rapprochement avec le CREM

Contrairement à ce qui avait été envisagé, aucune fusion ni absorption entre le CREM et la SBPMef n'a encore eu lieu jusqu'à présent, les deux asbl sont restées distinctes mais vont dans un premier temps cohabiter dans les locaux de la SBPMef à l'UMons.

Tout au long de l'année écoulée, le personnel du CREM a collaboré avec C. CARRUANA chaque fois qu'un travail important était requis dans un délai restreint (préparation des envois pour l'OMB, organisation du RMT, préparation et participation à la proclamation et au congrès).

Le CREM a gardé ses trois postes APE pour 2024-2025.

8 Divers

8.1 Du RMT au RMco

Suite à une décision de l'ARMT, le RMT a vécu sa dernière édition en 2024. À l'initiative de V. HENRY, des bénévoles de l'ancien RMT, du CREM et de la SBPMef, une réunion rassemblant les personnes intéressées est prévue le 26 août pour tenter de relancer un concours similaire sous un autre nom : le RMco (Rallye Mathématique collaboratif).

8.2 FFAEM

La SBPMef est officiellement sortie de la FFAEM lors de la réunion qui s'est tenue aux Journées Nationales de l'APMEP à Rennes en octobre 2024.

9 Parole aux membres

Les membres présents s'accordent à dire que ce congrès 2024 était très agréable, avec de nombreux ateliers intéressants et d'excellente qualité. Cependant chacun a pu constater que le nombre de participants est en diminution. Plusieurs suggestions et remarques sont avancées par les membres.

- Pourrait-on envisager de changer la date du congrès ? Par exemple, en choisissant la semaine de mai pendant laquelle les écoles, les hautes écoles et les universités sont en congé en même temps.
- Pourrait-on envisager de « fusionner » notre congrès avec celui des sciences pour éviter la concurrence et permettre aux profs qui enseignent les maths et les sciences de suivre des ateliers des deux disciplines ? Un inconvénient est que le congrès de sciences se déroule dans les universités tandis que le nôtre est attaché à rester sur le terrain des enseignants c'est-à-dire dans les écoles.
- Pourrait-on faire reconnaître le congrès comme formation continuée au Grand Duché de Luxembourg ? Cela ne dépend pas de nous et ne simplifierait pas le problème de trouver une date adéquate.
- Un membre déplore que la participation au congrès reconnu par l'IFPC ne dispense pas des formations obligatoires. On rappelle que le nouveau décret sur la formation continue distingue les formations pour les besoins collectifs et celles pour répondre aux besoins individuels.

Ces questions feront l'objet d'une réflexion et seront examinées en CA dans l'année qui vient.

La séance est clôturée à 17 h 22.

V. HENRY,
Présidente

M.-F. GUISSARD,
Secrétaire